

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **litions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **armacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **ologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **que :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **ducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **taire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

22669

Matricule : 5018

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés:

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

26/02/2020

Nom et prénom du malade :

Sadiq Hassan

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète sucré

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

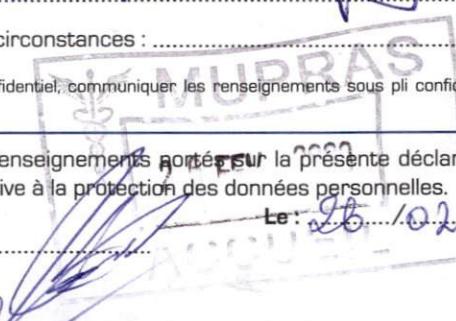
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 26/02/2020

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/01/2014	YANCA	2	200	
13/01/2014	YANCA	2	200	
13/01/2014	YANCA	2	200	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. Blanca 0522 90 46 60	13/01/20	16.860
 Dr. Marmate 04 30 40 00 00	13/01/20	887.80

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Blanca 522904501			

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **(Création, remont, adjonction)**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



## Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology

Casablanca le : .....

CASA , Le 13/01/2020

M. HASSAN SAROUTI

- 1) AMOXIL Comprime Dispersible a 1 g Bte 12 Comprime  
2 comprimés 1 heure avant les soins dentaires

- 2) Tout geste médical ou chirurgical sous antibiotiques

- 3) TANAKAN 40MG BT/30 CP  
Prendre 1 comprimé le matin et le soir pendant 3 mois

- 4) NOOTROPYL PIRAC 800 BT/60 CP  
Prendre 1 comprimé le matin et le soir, pendant 3 mois

PPV: 55,00 DH  
LOT: 619190  
PER: 01/21

55,00

427,80

404,40

887,20

REVEAL SRL  
PHARMACIE CHIFFA  
M. TAIFI HASSANI  
10 Ave. Afsharistan  
Hay Hassan - Casablanca  
Tel.: 0522 90 32 63 - Fax: 0522 90 46 04

134,80  
134,80  
134,80  
134,80

191642	
07 2023	
134.80	
PPV	134.80
LOT	191642
EXP	07 2023
PPV	134.80

134,80  
134,80  
134,80  
134,80

7130 \* 6



## Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology

Casablanca le : .....

CASA , Le . 13/01/2020

M. HASSAN SAROUTI

PPU: 43,50 DH  
LOT: 19F19-B  
EXP: 06/2022

4960

11900

16860

Professeur Ahmed BENNIS  
Spécialiste des maladies cardiovasculaires  
98, Rue KADI IASS - MAARIF  
CASABLANCA  
Tél.: 0522 25 36 00

EPIOMEDPharma  
PVC : 119,00

### 1) D-CURE FORTE

1 ampoule 100.000 UI dans un vered elait à repeter dans 15 jours. Puis relais par

### 2) VITAL D3

30 gouttes par semaine pendant 1 mois

SAROUTI HASSAN

Né(e) le 09.01.1957

Age 63 ans

Sexe Masculin

Taille cm

Poids kg

Origine

PA 135/63 mmHg

Remarque

FC 65/min

Intervalle

RR 927 ms

P 154 ms

PR 184 ms

QRS 82 ms

QT 368 ms

QTc 383 ms

(Bazett)

Axes

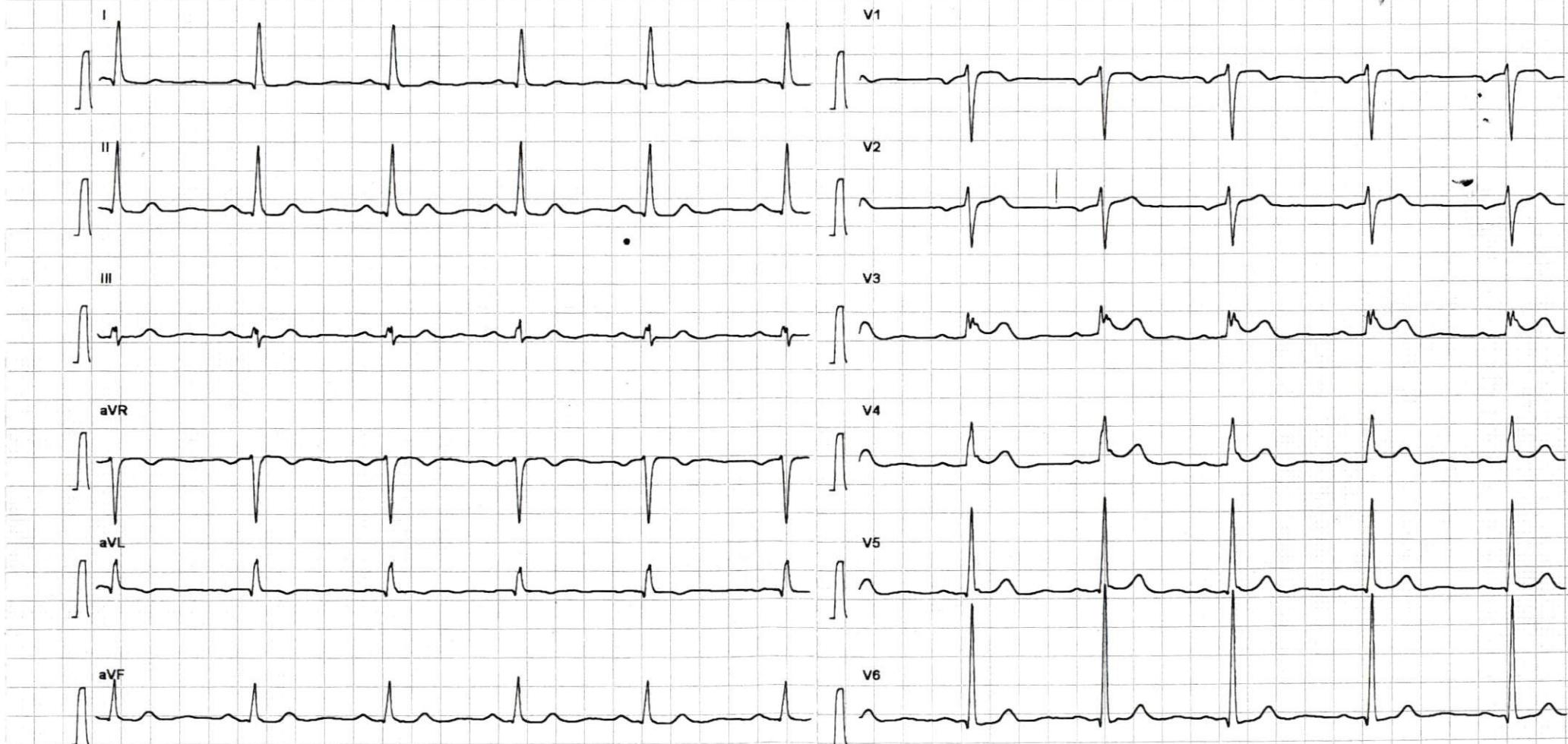
P 51 °

QRS 39 °

T 71 °

Interprétation: RYTHME SINUSAL, HYPERTROPHIE AURICULAIRE  
GAUCHE, ANOMALIE ST ET T NON SPECIFIQUE (SUS DECALAGE)

R16.02 Rapport non confirmé



10 mm/mV 25 mm/s

10 mm/mV 25 mm/s